

COMPTE-RENDU

Réunion de quartier Castors-Bois de Doubs – Quartier Berlioz – Bois de Doubs

Lieu : Ecole Pergaud

Rédacteur : Benjamin Mathiot

Date : Mercredi 06 décembre 2023

Heure : 20h

- **Thelma en chiffres**

Madame Verbist présente les chiffres de l'application Thelma (ex-Tell My City) depuis le 26 mars 2021, date de lancement du projet à l'échelle de la ville :

- 2020 signalements
- Une moyenne de 2 signalements par jour
- 400 utilisateurs actifs
- Principale préoccupation :
 - Voirie/circulation

Focus sur ce quartier :

- 277 signalements
- 300 sollicitations citoyennes
- 96 utilisateurs actifs
- Principales préoccupations :
 - Voirie/circulation (62 sollicitations sur les 300 de ce quartier)
 - Propreté
 - Sécurité et nuisances

- **Signalements envoyés en amont de la réunion**

Signalement n°1 :

« Rue Racine : elle est censée être limitée à 30 km/h depuis presque un an, mais chaque jour aux environs de midi et 18h c'est la course pour ceux qui rentrent chez eux. Sans compter qu'à d'autres horaires c'est guère mieux. Rue Ampère : aux mêmes horaires c'est carrément une course de côte. Ça fait une dizaine d'années que je ne vois plus la police et son radar nulle part en ville ? Quant aux sonomètres c'est pareil : invisibles depuis autant d'années. Rue Berthelot, le sens interdit en bas de cette rue est parfois ignoré, notamment par certains livreurs, artisans, et même parfois par les éboueurs. Hors quartier mais question vélos, qu'en est-il de la continuation de la piste cyclable rive gauche du Doubs entre la fin de celle de la commune de Doubs et la rue du Lycée ? Idem pour la passerelle piétonne et cycliste qui avait été évoquée il y a quelques années dans la Presse Pontissalienne (notamment n°229) pour traverser la rocade et ainsi rejoindre le cinéma et Aldi par exemple, ou aussi le moyen pour aller à Houtaud sans se faire couper en rondelles dans les ronds-points ? Doubs et Houtaud ont fait leurs pistes cyclables, mais absolument rien n'a été continué à Pontarlier pour les rejoindre. »

- Réponse de Monsieur le Maire
 - Pour répondre à ces enjeux de voirie et de sécurité, la Ville de Pontarlier prévoit la mise en place d'un Plan de Circulation et de Stationnement (PCS). Ce PCS sera constitué de propositions concrètes faites par un cabinet d'experts (suppressions de feux, créations de ronds-points...), il y aura 6 mois de concertations en début 2024, pour une mise en place progressive au fil des années.

- Réponse de Monsieur Jean-Marc Grosjean
 - La piste cyclable dite « du train » rue Mermoz est un axe traité sur un ou deux ans, 1 million d'euros ont été investis dans ce projet.
 - La passerelle est à l'étude pour établir une voie sécurisée. Ce premier gros chantier est étudié par la CCGP.

Signalement n°2 :

« Je souhaiterais avoir le tracé de la déviation partant de La Cluse et Mijoux et traversant Pontarlier afin de savoir dans quelle mesure la rue de Morteau est impactée. »

- Réponse de Monsieur le Maire
 - La rue de Morteau n'est pas du tout impactée.

Signalement n°3 :

« À quand l'arrivée de la DAB+ à Pontarlier ?

Il y a toujours des voitures stationnées rue des abattoirs sur le trottoir

La passerelle sur le Doubs entre l'îlot Saint-Pierre et le bâtiment le bateau est toujours d'actualité comme sur les plans ?

La passerelle sur le Doubs à la fauconnière est toujours d'actualité ?

La piste cyclable entre le pont des ouillions et Doubs pourquoi la partie de Pontarlier n'est pas faite ?

Il y a toujours des rodéos en scooter rue Berlioz et la rue compte Chardonnet impossible de dormir les fenêtres ouvertes en période de canicule

Il y a des gens qui travaillent en équipe en été impossible de dormir

C'est un miracle au carrefour entre le compte de Chardonnet et la rue Berlioz qu'il n'y a pas plus de d'accident

Les scooters font n'importe quoi ils arrivent du parc des tours de la piscine ne font jamais les stops ...

Il faudrait mettre des ralentisseurs rue Berlioz à côté du nouveau bâtiment des tours

Zone à 30 km/h ...

Au carrefour de la rue compte de Chardonnet et la rue Berlioz il y a toujours des trafics de drogue. Serait-il possible de mettre des caméras à cet endroit car nous ne sommes pas en sécurité.

Le déneigement des trottoirs à Pontarlier est une catastrophe je plains les personnes âgées ce n'est jamais déneigé et ça forme de la glace ... »

- Réponse de Monsieur le Maire
 - La DAB+ est envisagée à l'avenir, sans certitude pour le moment, la décision n'appartient pas à la Ville.
 - Le stationnement rue des Abattoirs sera facilité prochainement avec la création de places de parking au terme de l'aménagement de l'îlot St Pierre.
 - L'information concernant les rodéos en scooter et suspicion de trafics est transmise au Commissaire.
 - Certains ralentisseurs déjà existants ont été revus en douceur, les « gendarmes couchés » étant trop bruyants pour le voisinage. La solution des nouveaux plateaux surélevés ralentisseurs permet de limiter les nuisances sonores et de faciliter le passage des chasse neige.
 - La Ville est responsable des trottoirs des lieux publics (le long de l'école par exemple). C'est au propriétaire ou à la copropriété de déneiger et d'entretenir les trottoirs de leurs logements.

Signalement n°4 :

« 1) Pourquoi une ville de forêt comme Pontarlier il n'y a pas un grand sapin de Noël au centre-ville ?

2) Pourquoi il n'y a pas de rond-point au carrefour du LEP et au carrefour des Longennes ?

3) Le parking rue Colin pourquoi il est bloqué depuis cet été à quand la démolition du bâtiment pour faire un parking rue Colin ?

4) Est-il toujours prévu d'aménager la piscine des Forges en un parc au bord du Doubs ? »

○ Réponse de Monsieur le Maire

- 1) L'absence d'un grand sapin est un choix pour favoriser les animations et les chalets. Nous n'aurions pas assez de place pour installer à la fois un grand sapin et des animations telles que nous les connaissons aujourd'hui.
- 2) Ces questions de voirie sont justement traitées dans le PCS précédemment évoqué.
- 3) Le parking rue Colin est fermé pour des raisons de sécurité : un mur s'est effondré et cela représente un danger. Il y a eu un report de démolition du bâtiment pour créer des parkings car les terrains en indivision n'appartiennent pas à la Ville, la négociation d'acquisition du terrain adjacent est en cours.

○ Réponse de Monsieur Didier Chauvin :

- 4) L'aménagement du parc des Forges est prévu : quelques bancs et jeux, une passerelle, mais la volonté est de conserver un espace nature, de balade et familial.

Signalement n°5 :

« 1) Monsieur le Maire nous a vendu du rêve avec l'îlot Saint-Pierre avec de la verdure. Les bâtiments sont quasiment collés aucun espace de verdure, aucune cohérence dans les bâtiments. Où est la verdure Monsieur le Maire ?

2) Rue des abattoirs les voitures se garent sur les trottoirs

3) Où en est le projet du rond-point au carrefour du comte de Chardonnet et la Berlioz ?

4) Pourquoi à Pontarlier les trottoirs sont de moins en moins de neigés. C'est une honte pour une ville comme Pontarlier. Il faut vraiment penser aux personnes âgées ...

5) Personne ne comprend la tarification des levés des poubelles à Pontarlier il faudrait en parler à la Réunion

6) Où en est le projet de ralentisseur secteur du lycée ? Si la rue du lycée passe en sens unique la circulation serait infernal sur le pont st rock.

7) Pourquoi il n'a pas eu de rassemblement contre l'antisémitisme à Pontarlier ?

8) Où est la police contre les rodéos de scooter dans le secteur piscine tours ? »

○ Réponse de Monsieur le Maire

- 1) L'îlot Saint-Pierre est encore en chantier et sera achevé entre 2024 et 2025. Des travaux d'aménagement des cheminements intérieurs sont prévus : ce sera arboré, et on pourra circuler en toute sécurité et sérénité (zone piétonne). Ce quartier répond à une création de logements pour les personnes qui cherchent à se loger dans le secteur, l'étalement urbain est désormais interdit, il s'agit de recréer la ville sur elle-même. L'îlot est encore en travaux, dès lors que ceux-ci seront terminés, les rues et les espaces publics entre les bâtiments seront arborés et en voie piétonne.
- 2) De nouvelles places de stationnement sont prévues à l'avenir, ce sera calibré après les travaux.
- 3) Ce rond-point est prévu, la Ville attend d'abord la fin des travaux des bâtiments proches pour entamer des travaux sur ce carrefour. Il est également prévu dans le PCS (voir signalement n°1). Il se peut qu'un essai soit fait l'année prochaine : un rond-point réalisé à l'aide plots (et donc sans coûts) pour établir un premier bilan de la modification de ce carrefour.
- 4) Voir les précédentes réponses à ce sujet.
- 5) Pour rappel, la CCGP a mis en place la TEOMi depuis le 1er janvier 2023 :

- Il est en possible d'individualiser les bacs si la copropriété comprend moins de 6 appartements, au-delà, la répartition se fait au tantième par le bailleur.

- Dès que le bac est sorti, il est relevé et donc payé.
- La nouvelle TEOMi sera facturée en 2024.
- M. le Maire annonce la baisse du taux de taxation (actuellement de 7,55%) sur la valeur foncière auquel il faudra ajouter le prix du bac levé qui sera connu début 2024. Actuellement, la TEOM moyenne est de 200/250€ sur Pontarlier par an.

>>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/la-teomi/> <<<

- 6) La construction de ce ralentisseur est en cours, nous sommes en attente de la fin des travaux du lotissement quartier Charles sur Doubs. Il n'y a pas de projet de rendre la rue du lycée en sens unique.
- 7) L'appel de l'AMF était un rassemblement départemental qui a eu lieu à Besançon.
- 8) Cet incivisme est déjà signalé au commissariat qui traite la situation.

Signalement n°6 :

- 1) • « Infrastructures : Y a-t-il des projets d'amélioration des routes, parcs ou autres infrastructures dans notre quartier ?
 - Étude de circulation : Existe-t-il une étude de circulation qui évalue l'impact potentiel des nouveaux bâtiments sur le trafic local ?
 - Solutions proposées : Quelles solutions sont envisagées pour atténuer les problèmes de circulation liés aux nouveaux développements ?
 - Consultation publique : Comment les résidents ont-ils été consultés ou seront-ils consultés sur les changements prévus et leurs implications sur la circulation ?
 - Échéancier : Quel est l'échéancier prévu pour la mise en place des mesures visant à gérer la circulation liée aux nouveaux développements ?
 - Ralentisseurs : Quels sont les plans pour installer des ralentisseurs afin de garantir une vitesse sécurisée dans les zones résidentielles et près des lieux fréquentés par les piétons ?
 - Zones à 30 km/h : Comment la municipalité envisage-t-elle d'implémenter des zones limitées à 30 km/h pour améliorer la sécurité des piétons, en particulier des personnes âgées et des enfants ?
 - Lieux prioritaires : Quels sont les endroits prioritaires identifiés pour l'installation de ralentisseurs et la réduction de la vitesse à 30 km/h ?
 - Consultation citoyenne : Les résidents ont-ils été consultés sur la nécessité de ces mesures et ont-ils eu l'occasion de fournir des suggestions ?

- 2) • Anomalies liées à l'ancienneté : Quels sont les problèmes fréquemment associés à l'ancienneté des bâtiments dans notre quartier, tels que des fissurations, des problèmes structurels, ou d'autres dommages ?
 - Impact de la sécheresse : Comment la sécheresse peut-elle potentiellement affecter les fondations des maisons et a-t-on constaté des cas de fissurations ou de dommages dus à des conditions de sécheresse passées ?
 - Recensement des plaintes : Y a-t-il un registre des plaintes ou des rapports concernant des dommages structurels liés à l'ancienneté des bâtiments, en particulier après des événements naturels comme la sécheresse ?
 - Mesures d'urgence : Quelles sont les procédures en place pour aider les résidents dont les maisons ont été endommagées par des événements naturels, et comment la municipalité collabore-t-elle avec eux pour résoudre ces problèmes ?
 - Étude de terrain : Quelle étude a été réalisée pour évaluer le potentiel de glissement de terrain dans notre région, en tenant compte des caractéristiques géologiques et topographiques ?
 - Historique des glissements : Y a-t-il un historique de glissements de terrain dans notre quartier, et si oui, comment la municipalité a-t-elle réagi et pris des mesures préventives ?
 - Facteurs déclenchants : Quels sont les principaux facteurs déclenchants identifiés dans l'étude de glissement de terrain, tels que les précipitations abondantes, l'urbanisation, ou d'autres éléments ?»

- Réponse de Monsieur le Maire
 - 1) Toutes ces questions auront une réponse dans le PCS. Grâce à la concertation au 1^{er} semestre 2024, certaines propositions seront retenues ou non selon les avis des quartiers.
 - 2) Le quartier ne fait l'objet d'aucun signalement particulier ni étude spécifique. La ville n'est pas particulièrement concernée même si elle est en zone sismique. Chaque permis de construire ou de lotir prend en compte cette situation.

Signalement n°7 :

« Que va devenir la maison chevalier ? Que va devenir la piscine après l'ouverture de la nouvelle piscine ? Elle va être faite quand la passerelle sur le Doubs à côté du pont st rock ? Que fait la police contre les rodéos rue Berlioz ? »

- Réponse de Monsieur le Maire
 - La maison Chevalier sera une opération publique / privée basée sur un cahier des charges public. Différents projets sont à l'étude : résidence pour les séniors, ou encore peut-être destiné à l'associatif. Le parc sera préservé.
 - Autres questions : voir les réponses précédentes.

Signalement n°8 :

« Ma question : comment fait-il faire pour que des questions d'ordre général sur la voirie et l'environnement posées à la municipalité reçoivent pour le moins une réponse, voire une solution ?

A propos

- des signalements Thelma 707 du 01/11/2021 (pullulation des pigeons) et 471 de juillet 2021 (trottoir impraticable) qui sont restés sans réponse et sans solution

- d'un courrier à M. le Maire en date du 20/08/23, relancé par appel à son secrétariat début novembre, pour les mêmes sujets et restés également sans réponse et sans suite »

- Réponse de Monsieur le Maire
 - Concernant la recrudescence des pigeons : un plan de dépigeonnisation est en place pour limiter le développement de la population de pigeons. M. le Maire rappelle qu'il est interdit de nourrir les pigeons.
- Réponse de Mme. Sonia Verbist
 - Les signalements Thelma sont bien clôturés et ont obtenu réponse en 2021.

Signalement n°9 :

- « Quelle honte de supprimer le tire-fesse de la glacière. Il y a bien de l'argent pour le rugby et le kayak. Pourquoi la taxe foncière est si élevée à Pontarlier avec le peu de service qu'on a. Trottoirs non déneigés qui se transforment en patinoire »

- Réponse de Monsieur le Maire
 - Le rugby et le kayak sont financés par la Ville, la glacière quant à elle est un budget de la CCGP. Ce ne sont donc pas les mêmes budgets. La suppression de la Glacière est multifactorielle (nombre de jours d'ouverture divisé par 3 en 15 ans, un déficit d'ouverture par jour compris entre 1000 et 2000€, des difficultés de recrutements). Nous sommes rattrapés par la réalité des chiffres, et par le réchauffement climatique. Il y aura un développement d'autres activités quatre saisons, avec des propositions en 2024. Ce n'est pas une décision simple.

- Dans un contexte de perte d'autonomie financière des collectivités en raison de manque de recettes (disparition de la taxe d'habitation), la valeur locative a augmenté de 7.1%. Cependant, les taux locaux eux n'ont pas augmenté. La valeur locative n'est pas été décidée par la collectivité mais par l'Etat sur la base de l'inflation constatée de novembre à novembre.
- Concernant les trottoirs, voir signalements précédents.

Signalement n°10 :

« Le projet de piscine va être top

À quelle température va être chauffé les bassins ?

À combien va coûter une entrée de piscine adulte avec la nouvelle piscine ? »

- Réponse de Monsieur le Maire
 - Les températures seront celles réglementaires : 28°C et 30°C pour les bébés nageurs.
 - Le prix de l'entrée se veut accessible et sera présenté en 2025. Les tarifs seront différents selon les accès souhaités aux différentes zones.

>>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/centre-aquatique/> <<<

>>> Plus d'infos : [Consulter le communiqué de presse](#) <<<

Signalement n°11 :

« 1) Quelles sont les actions concrètes pour étoffer l'offre de périscolaire des écoles publiques ? Un sondage effectué en 2021 laissait présager des actions mais il n'en est rien. Ne voulant pas prendre le risque de me retrouver sans solution de périscolaire ou de cantine à la veille de la rentrée, j'ai dû mettre mes enfants dans le privé. La municipalité a sa responsabilité dans la difficulté à assurer de la mixité dans l'école publique--> les parents qui ont les moyens financiers peuvent choisir une école dont l'offre de périscolaire permet de concilier enfant et travail de manière apaisée. J'étais prêt à payer plus cher le périscolaire si c'est le seul critère. La situation des aires de jeux du centre-ville est catastrophique.

2) Depuis 2 ans la toile d'araignée a été supprimée et depuis plusieurs mois le parc du grand cours. Cette situation est désespérante pour les familles du centre-ville. Un parc de jeux ambitieux, sécurisé et proposant des aires pour différents âges est un vecteur de dynamisme pour le centre-ville et/ou le marché. Cela fait plusieurs années que je demande à ce que les riverains puissent contribuer au parc enfant du grand cours et on n'a toujours aucune nouvelle. Compte tenu des sommes engagées, il serait judicieux de solliciter les usagers et pas seulement des prestataires externes ou non concernés. Lors de ma dernière réunion de quartier en 2022, le maire ne comprenait pas qu'on veuille clôturer les aires de jeux et pensait que c'était pour ne pas faire entrer les chiens **Comment allez-vous impliquer les usagers pour la refonte du grand cours ? Donnez-nous de la visibilité et des choix sur les aménagements à venir svp.**

3) Je viens de prendre connaissance du projet de centre aquatique pour la comcom. Je me réjouis de ce projet. Cependant la construction d'un bassin et d'infrastructures extérieures me semble une hérésie compte tenu du climat local (utilisation inférieure à 3 mois dans l'année, couts d'exploitation exorbitants...). Le rapport coût/usage me laisse perplexe et une partie de l'enveloppe budgétaire pourrait servir le plan de mobilité douce dont la vitesse est beaucoup trop douce...

A quelle demande le parc aquatique extérieur répond-il ?

4) La création d'îlot de verdure est une belle initiative. A l'opposé, je m'étonne qu'on persiste en 2023 à garnir les plates-bandes avec des plantes annuelles au lieu de plantes vivaces pérennes. **Quel est l'impact et le coût de toutes ces espèces plantées pour mieux être remplacées et jetées seulement quelques semaines/mois plus tard ? »**

- Réponse de Monsieur le Maire
 - 1) La mixité de l'école publique est garantie par la gratuité de celle-ci. L'extension du

périscolaire n'a pas encore été mise en place. Ce sujet est en cours de réflexion, à noter que les Francas peinent à recruter du personnel pour le temps méridien, ce qui représente une difficulté supplémentaire.

- 2) Un préprojet sera présenté en commission urbanisme fin 2023, l'idée étant l'aménagement d'une aire de jeux pour petits enfants (1-5 ans) et pour plus grands (7-12 ans), ainsi que la rénovation du kiosque, la mise en place de gradins vers le quai du Doubs mais aussi de bancs et tables de pique-nique, l'aménagement d'une voie de promenade, le tout en gardant la fonction de place d'activité. L'objectif est fixé à fin 2024, sauf en cas d'aléas des travaux.
- 3) Le projet du centre aquatique vise les meilleures performances énergétiques et intégrera un mix énergétique lui permettant de viser des labels dans ce domaine. De même pour le traitement de la consommation en eau.
- 4) Une stratégie de biodiversité intégrant une politique de plantation différenciée a été présentée et se met en place progressivement (Cf. les travaux sur les ronds-points par exemple).

Signalement n°12 :

« Pourquoi donc supprimer le téléski de la Glacière certes déficitaire et dépendant des aléas climatiques ? Cette suppression va empêcher beaucoup de jeunes Pontissaliens et alentours de s'adonner à la pratique du ski de descente.

La proximité de ce site encourageait les parents à emmener leurs enfants ; ils ne feront pas forcément le déplacement jusqu'au Fourgs ou à Métabief où de plus les tarifs sont plus élevés.

Certains projets – piscine, déviation de Pontarlier, sont extrêmement coûteux et là on prive les locaux d'un loisir qui de plus va engendrer un manque à gagner pour le Gounefay ».

- Réponse de Monsieur le Maire
 - Les travaux de la RN57 permettent la création de 2 voies entrantes. La circulation se divisera ainsi sur la rocade.
 - Fermeture de la Glacière : voir les précédentes réponses concernant ce sujet.
>>> Plus d'infos : [consulter le communiqué de presse](#) <<<

Signalement n°13 :

« Nous aimerions poser 3 questions avant la réunion de quartier de demain soir 6 décembre.

1 Est-ce qu'un développement d'une voie cyclable est prévu rue de Doubs ?

2 - est-il prévu de goudronner rapidement la portion de route entre l'agence ELFI et le ronds-points à la sortie de PONTARLIER ?

3 - est-ce que le prix du ramassage d'une poubelle est déjà fixé ?».

- Réponse de Monsieur le Maire
 - 1) Il y aura un schéma cyclable dans le PCS. Tous les quartiers seront reliés au centre-ville par voie cyclable, et plus seulement en voiture.
 - 2) La collectivité a fourni un véritable effort concernant la réfection de voirie : 800 à 1 million d'euros contre 500 000€ auparavant.
 - 3) Voir les précédentes réponses concernant ce sujet.

- **Informations générales**

Monsieur le Maire met en exergue l'utilité du PLUIH : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat sera présenté en début 2024, et applicable en mars 2024. Ce règlement ne sera plus communal mais intercommunal. Il s'agit d'un projet urbain équilibré et raisonné pour tous les habitants du Grand Pontarlier :

>>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/pluih/> <<<<

- **Questions en direct**

- « Des coffrets internet sont sabotés rue de Morteau »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Les armoires appartiennent à SFR qui a l'obligation de laisser ouvert les coffrets à tous les opérateurs et leurs sous-traitants qui interviennent 24h/24. Ce cas n'est pas isolé, il est même très répandu en France. En cas de sabotage, vous pouvez faire parvenir vos photos à la mairie afin de porter plainte. Il a également été demandé à SFR de changer les portes des armoires.
- « Concernant les parkings, c'est la ville qui donne des permis de construire. Pourquoi ne pas avoir pensé à un parking pour le funérarium ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - C'est une obligation dans les permis de construire pour les habitations d'attribuer une place de parking par 80m² dans le cadre du PLUI de Pontarlier.
- « Sur la place Becquerel, sortie Berlioz, il y a une grosse flaque d'eau. »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous allons faire un curage.
- « Place Becquerel, nous soupçonnons un point de deal »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Il faut le signaler à la police.
- « Rue de Doubs, il y a un problème de vitesse et des nuisances sonores »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Il y a donc un intérêt à faire un rondpoint, même s'il est en phase de test.
- « Il y a un arbre qui pousse sur le mur ST Roch au bord du Doubs vers le pont »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous indiquons ce signalement sur Thelma et vous remercions.
- « L'association de quartier se questionne sur la sécurité routière et notamment le respect des vitesses »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - L'aménagement de la voirie du PCS prévoit justement de « forcer » au respect des limitations de vitesse à l'aide de chicanes ou encore de rétrécissement de chaussée.
- « L'accès au lac à vélo est-il prévu dans les travaux de la RN 57 ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui, dans les deux sens avec sécurisation, une vraie piste et des bordures.
- « Des choses sont-elles prévues pour la problématique de l'eau ? des citernes pour les individuels ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire

- Les citernes ne sont pas imposées dans les constructions habitations pour le moment, d'autres solutions sont étudiées pour économiser la ressource en eau. A noter que l'économie de la ressource d'eau est au centre de la réflexion. Nous avons consommé sur la CCGP 12% d'eau en moins en 15 ans. Il y a 15 ans, sur la ville nous consommions 6000m² d'eau par jour. Aujourd'hui c'est 3800 par jour alors que la ville s'est développée.
- « La rue Charles Maire est dans le noir »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous avons des difficultés à recruter des électriciens et connaissons donc une pénurie. Une entreprise privée se chargera de ce problème d'ici la fin de l'année.
- « Un projet pour la chapelle des castors est-il prévu ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Un groupe de réflexion est en cours, la chapelle est protégée ainsi que son parc.
- « Le nombre de levées de bacs va-t-il évolué ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui, sûrement de 2 à un passage pour Pontarlier (sauf cas particulier comme quartier résidentiel, hypercentre). Dans les communes, un passage par quinzaine est envisagé.
- « Il y a un débordement des bennes, ça n'incite pas à trier. »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - 185 points sont en place, et des sondes sont en place mais le prestataire ne fait pas un travail satisfaisant en respect avec le cahier des charges – un ramassage à partir de 70 % était convenu.
- « Vous avez prévu des composteurs ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui, la Ville a l'obligation de proposer des endroits pour mettre les bios déchets (épluchures). Nous allons installer 5 composteurs en ville en 2024, à terme 17 en ville et une quarantaine dans la CCGP, et c'est Préval qui l'entretiendra. Il s'agit d'une idée à mettre en place dans la durée.
- « La piscine est couverte de panneaux noirs. Est-ce des panneaux solaires ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Non, il s'agit de panneaux contre l'infiltration. Concernant le potentiel solaire de la ville, un outil sera prochainement proposé à cet effet aux Pontissaliens et Pontissaliennes.

Depuis cette réunion de quartier, le cadastre solaire est désormais disponible ! Il permet à chacun de calculer son potentiel solaire pour la pose de panneaux photovoltaïques.

>>> Plus d'infos : [consulter le site internet](#)<<<<
>>> Plus d'infos : [consulter le communiqué de presse](#) <<<<

- « Pourquoi le transport scolaire est payant pour les écoliers Pontissaliens (89€) et ne l'est pas en dehors de Pontarlier ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Ce service n'est pas payant en dehors de Pontarlier car c'est le Département qui le prend en charge. Il s'agit d'un choix municipal de rester à un abonnement de moins

de 100€.

- « Concernant la fibre, SFR est-il tenu de desservir tous les secteurs de la ville ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui, il en a l'obligation. Cependant, si SFR donne une raison technique, la mairie ne peut rien y faire, ou encore dans le cas d'une copropriété.

- « Une Maison France Service serait en projet ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Non, ce n'est pas nécessaire car à Pontarlier nous avons tous les services publics et souhaitons les préserver : CAF, CARSAT, etc.

- « Concernant Thelma, cela va-t-il être étendu à la ComCom ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Non ce ne sera pas étendu à la ComCom, ce n'est en tout cas pas prévu pour le moment.

- « L'aire de jeux au-dessus de la rue Ampère, vers le terrain de foot, a un revêtement sur lequel les jeunes se blessent facilement à la moindre chute. »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous pourrions remplacer le revêtement, c'est une question à étudier.
Signalement Thelma.